

MAIRIE DE BRIE - 16590

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 22

Procurations : 4

Votants : 26

L'an deux mil vingt six

Le : **5 juin 2026**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **29 mai 2026**

OBJET : D2026-5-2

Désignation des délégués à la Commission Intercommunale des Impôts Directs de GrandAngoulême

Présents : BIRAUD Christelle ; BOURGADE L ; BUISSON M ; CHAUSSAT C ; DEZIER D ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLERE M ; GERACI F ; GOYAUD Emilie ; GUERIN S ; HIMMONET P-V ; LILLAUD J ; MASSON G ; MOREAU J ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; SOULARD D ; URBAJTEL P ; VANNIER S ; THOS F ; VRIET L

Ont donné procuration : CORNELIUS M à GUERIN S ; JOUANNET J à CHAUSSAT C ; MOREAU à FORESTIER-BRUN F ; VIEUILLE R à DEZIER D

Absente : VERRIERE M

Secrétaire de séance : Laure VRIET

Suite aux élections communautaires du 23 avril 2026, la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) de GrandAngoulême doit être renouvelée.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de l'EPCI suivant le renouvellement général des conseils municipaux. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double (40 personnes), proposée sur délibération de l'organe délibérant et dressée sur proposition initiale des communes prise par délibération des conseils municipaux.

Le Conseil Municipal est appelé à proposer deux commissaires (un titulaire et un suppléant) pour la CIID de GrandAngoulême.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, désigne M. CHAUSSAT Christian délégué titulaire et M. ROUHIER Daniel délégué suppléant.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 8 juin 2026

Pour copie conforme :

En Mairie, le 8 juin 2026

Le Maire,

Michel BUISSON